

Enseignements techniques et professionnels : quels enjeux syndicaux – Perspective historique

Depuis la fin du 19^{ème} siècle est posée la question du développement d'enseignements dont les contenus sont centrés sur des savoirs théoriques et pratiques qui sont liés au monde du travail, des métiers et des techniques. Les enjeux politiques qui accompagnaient ce développement de nouveaux contenus d'enseignement ont été débattus entre des acteurs sociaux qui représentaient :

- Les entreprises : employeurs (dans leur diversité) et syndicats de salariés (la CGT et autres confédérations)
- L'Etat à travers les municipalités au début, l'Etat central par la suite et les régions plus récemment.

Il s'agissait de répondre à des besoins de formation émergeant des activités industrielles en pleine expansion et des autres activités économiques elles-mêmes en pleine transformation (agriculture, commerce, santé...)

Ces enjeux de société ont motivé la création et le développement d'institutions de formation professionnelle et d'enseignement technique d'abord spécifiques, puis intégrées progressivement au système global d'enseignement.

A chaque étape de leur développement et de leur transformation, ces institutions ont du recruter et former des personnels qualifiés pour assurer le plus efficacement possible ces disciplines nouvelles d'enseignement en construction.

Un syndicalisme rassemblé au sein de la FEN

Un syndicalisme spécifique s'est constitué sur la base de la défense des intérêts de ces personnels et des valeurs et conceptions éducatives qu'ils portaient en lien avec leur activité d'enseignement auprès de publics spécifiques, porteurs d'objectifs et de motivations différentes.

Il s'agissait dans un premier temps d'émanciper ces enseignants et les contenus d'enseignement de la tutelle des municipalités et des employeurs. L'intégration de ces enseignements au sein du système éducatif et du service public d'éducation et de formation professionnelle a contribué à intégrer le syndicalisme spécifique dont ces enseignants étaient porteurs au syndicalisme enseignant en général (notamment au sein de la FEN autonome après 1948 puis de la FSU à partir de 1993).

L'institution à partir de 1946 des CNPC (commissions nationales professionnelles consultatives), structurées sur le modèle des grands secteurs d'activités économiques, a créé un lieu de confrontation/coopération, entre les hauts fonctionnaires de la DET (direction de l'enseignement technique), les inspecteurs généraux, les représentants des fédérations patronales, des fédérations de branches, des syndicats de salariés, et des organisations syndicales d'enseignants.

Les personnels des enseignements techniques et de la formation professionnelle au sein des structures syndicales

Avant la deuxième guerre mondiale, les personnels de l'enseignement sont regroupés au sein de la CGT réunifiée, dans une fédération : la FGE (fédération générale de l'enseignement) créée en 1929, qui comprend notamment le SPES (le syndicat des professeurs de l'enseignement secondaire, ancêtre du SNES) créé en 1937 et le SET (le syndicat de l'enseignement technique, ancêtre du SNET).

En 1946, la FGE devient la FEN, véritable fédération d'industrie de la CGT.

Au moment de la scission de la CGT en 1948, les personnels affiliés à la FEN décident après consultation individuelle de rester dans l'autonomie, seule solution pour préserver l'unité syndicale. Un seul syndicat, celui qui regroupe les personnels des centres d'apprentissage (qui deviendront les CET puis les LP) fait le choix de rester à la CGT. Il constituera le SNETP-CGT. Ce choix s'explique par le fait que les enseignants de ces établissements sont d'anciens ouvriers ayant au moins cinq ans d'expérience de travail et qui ont passé un concours. Ils considèrent que leur mission est d'abord de transmettre la culture ouvrière dans toutes ses dimensions : le travail, les savoirs d'expériences comme les savoirs théoriques, les valeurs de solidarité et de transformation de la société. La FEN créera un nouveau syndicat dans ces CA (centres d'apprentissage) : le SNETAA en prenant appui sur les instituteurs détachés dans ces centres pour enseigner les disciplines générales.

Les enseignants des établissements techniques étaient regroupés au sein de la FEN dans un syndicat spécifique, le SNET (distinct de celui des professeurs de l'enseignement général, le SNES). Chaque syndicat était porteur d'une conception spécifique de l'éducation construite à partir de leur expérience de travail, des disciplines enseignées, de leur formation et des publics accueillis.

Une première tentative de fusion entre le SNES et le SNET a été tentée en 1946-47. Elle a échoué, tant les identités professionnelles entre les personnels du technique et de ceux du classique et moderne étaient différentes.

La fusion est finalement réalisée en 1965 avec des garanties statutaires qui assurent à tous les niveaux un équilibre entre les responsables issus du technique et les autres issus de l'enseignement général.

A partir de 1967, la nouvelle majorité élue à la direction du SNES par les syndiqués développe des conceptions revendicatives et éducatives qui s'opposent à la majorité fédérale dominée par le SNI (le syndicat des instituteurs).

A la suite du mouvement de 1968, les organisations syndicales confédérées discutent avec le patronat d'un nouveau développement de la formation professionnelle initiale et continue et de l'enseignement technique. La FEN supporte mal d'avoir été mise à l'écart de ces négociations qui déboucheront sur les lois de 1971. Ce qui est en jeu c'est la conquête de nouveaux droits pour les salariés par l'accès à la reconnaissance de leur travail, de leurs qualifications et compétences, et la place du service public d'éducation, de formation professionnelle initiale et continue dans le service public (création des GRETA et des services communs de formation continue dans les universités).

En 1993, la majorité des syndicats de la FEN constitue la FSU, la minorité rejoint l'UNSA. Tous les syndicats concernés par la formation professionnelle et l'enseignement technique sont à l'origine de la constitution de la FSU (le SNES, le SNETAA, le SNETAP, le SNESup, le SNEP...) Ils ont fait le choix de rester regroupés au sein de la FSU plutôt que de rejoindre l'UNSA ou une confédération

Le travail et sa reconnaissance au cœur des problématiques syndicales

Les luttes syndicales pour développer les enseignements techniques et professionnels

Le syndicalisme représentant les personnels des enseignements techniques et professionnels a du lutter dans deux directions complémentaires :

- pour que ces enseignants soient traités à égalité de statut, de salaires, de conditions de travail, de formation, d'emploi, de carrière, par rapport à ceux de l'enseignement général exerçant au même niveau ;
- pour que les contenus enseignés, les savoirs pratiques et théoriques liés au travail, aux métiers, aux techniques soient reconnus à part entière, à égalité avec les savoirs constitués dans les autres disciplines dites générales ou artistiques... et comme partie intégrante de la culture scolaire, ou de la culture commune.

En même temps, à ces enjeux épistémiques, éducatifs, culturels, s'ajoutaient des enjeux sociaux : les élèves en formation, les apprentis et apprenants étaient considérés comme de futurs travailleurs qui devaient s'insérer professionnellement une fois leurs diplômes obtenus, et s'avérer capables « d'agir en compétence » non seulement dans leur vie de citoyen mais aussi dans leur activité de travail, pour que leur diplôme et leur qualification soient parfaitement reconnus dans les conventions collectives et les grilles de classification, lorsque celles-ci ont été instituées, à la suite du Front populaire et à la Libération.

Pour les formateurs et les enseignants, c'est à travers tous ces éléments que leur travail, leur métier et leurs missions prenaient vraiment sens et étaient pleinement reconnus. Ils se reconnaissaient pleinement dans l'expression « former l'Homme, le Travailleur, le Citoyen » qui constituait l'objectif affiché du plan Langevin-Wallon.

Ainsi, le travail réel de ces enseignants se trouvait à cheval sur le monde de l'éducation dans toutes ses dimensions culturelles et émancipatrices, et le monde du travail et de la production, dans toutes ses dimensions sociales et aussi émancipatrices pour les travailleurs.

Lucie Tanguy a étudié le travail singulier de ces enseignants de la formation professionnelle des ouvriers et employés : « une activité dont les formes, les contenus et le sens sont largement déterminés par les personnes elles-mêmes ». C'est ainsi qu'ils jouent un rôle central dans les transformations de la formation professionnelle.

Dans leur travail réel, ces enseignants des enseignements techniques et de la formation professionnelle sont amenés à retravailler les normes et valeurs en vigueur dans le monde de l'éducation, et dans le monde du travail :

- Les prescriptions de l'institution scolaire qui définit les contenus, les normes éducatives, de façon autonome.
- Les demandes sociales propres à une branche et portées par les employeurs et les salariés, à partir des évolutions de l'activité industrielle.
- Les attentes de la société en matière d'éducation (démocratisation de l'enseignement, promotion sociale d'une majorité de la classe d'âge..., insertion professionnelle avec reconnaissance des qualifications...)
- L'état des connaissances scientifiques et techniques des savoirs d'expérience et leur évolution permanente au sein des entreprises et des collectifs de travail.

Au total, ces enseignants sont confrontés à une représentation de l'avenir du développement économique, technique, social et culturel qui donne sens à leur travail et à son utilité sociale. Ils reçoivent une formation initiale dans des institutions spécifiques de formation d'enseignants (ENSET, ENNA...)

Tant que les divers acteurs participant à l'élaboration des politiques de développement des enseignements techniques et professionnels partagent des représentations convergentes, les enseignants trouvent une reconnaissance du sens et de la valeur de leur travail, à travers la reconnaissance de la formation et des diplômes de leurs élèves une fois insérés dans l'entreprise.

Avec les réformes des années 80 et 90, dans un contexte de montée du chômage et des orientations néolibérales, la recherche d'une conception cohérente entre les visées éducatives des enseignants, les demandes et les valeurs émanant du monde du travail et les attentes des publics concernés va s'avérer de plus en plus problématique. Le sens et la fierté au travail de ces enseignants en sera fortement altérée.

Une reconnaissance problématique du travail dans toutes ses dimensions

- 1) *La reconnaissance du travail des personnels des enseignements techniques et professionnels, à travers leurs statuts, leur formation initiale et continue, leur*

recrutement, leurs salaires, leurs obligations de services

Pour les enseignants de la voie technologique, la deuxième moitié du 20^{ème} siècle est marqué par la longue lutte syndicale :

- Pour un recrutement par concours national dans le cadre de la fonction publique et pour bénéficier des protections du statut général de la fonction publique, à partir de 1946.
- Pour la création des CAPET dans la foulée des CAPES à partir de 1953 et des agrégations dans les disciplines technologiques à partir de 1965 (agrégation d'économie et gestion, génie mécanique, génie civile etc...).
- Pour l'intégration des PT (professeurs techniques) et des PTA (professeurs techniques adjoints) dans le corps des certifiés.
- Pour le développement de l'ENSET créée en 1932 pour former les professeurs des ENP et EPCI, puis les professeurs des lycées techniques et des séries technologiques des lycées et des STS (sections de techniciens supérieurs).
- Pour l'alignement des maxima de service des professeurs des disciplines techniques sur celui des certifiés et agrégés des disciplines générales.

Les luttes persévérantes menées par le SNET puis par le SNES ont été déterminantes dans la promotion des formations des séries technologiques et de leur prolongement dans les enseignements supérieurs (STS, IUT, Maîtrises de sciences et techniques, licences professionnelles...)

Pour les enseignants de la voie professionnelle, le chemin a encore été plus long pour aligner les obligations de service et les grilles indiciaires des PLP sur celles des certifiés. Ce mouvement d'élévation et d'unification de la formation et des conditions statutaires et de travail des personnels du technique et du professionnel avec les intégrations massives dans le corps des certifiés a été parfois vu par les professeurs du classique et du moderne comme une marque de dévalorisation de leur propre travail, et de leur qualification.

Lors des grandes luttes de 1989 pour la revalorisation des enseignants du second degré, le SNES et le SNETAA seront ensemble contre la direction de la FEN, pour que les enseignants du technique et du professionnel soient pleinement concernés par les mesures arrachées au ministre Jospin.

- *2) La reconnaissance des savoirs techniques, des savoirs professionnels comme partie intégrante à part entière de la culture scolaire, de la culture commune*

La place et le rôle des contenus d'enseignement liés au travail, aux techniques, aux métiers, aux activités productives a fait débat dans la société et dans le monde de l'éducation et de la formation, tout au long du siècle dernier.

La loi du 21 février 1949 conçoit les centres d'apprentissage qu'elle crée pour former les futurs ouvriers et employés comme « des foyers d'humanités techniques, intégrés dans l'ensemble du système éducatif de la nation », en dispensant « l'enseignement technique, théorique et pratique d'une profession déterminée et un enseignement général comportant la formation physique, intellectuelle, morale, civique et sociale... »

Mais cela n'a pas empêché de continuer dans les faits à prendre l'enseignement général comme seul horizon de référence. On a continué à « s'interdire de penser les enseignements techniques et professionnels dans leur singularité » (Guy Bruçy) comme on a continué à s'interdire de penser le travail humain dans toutes ses dimensions anthropologiques, épistémiques et axiologiques.

Ce combat est toujours d'actualité.

L'enseignement technique et professionnel a joué un rôle moteur dans la croissance continue des effectifs de l'enseignement secondaire, d'abord de la Libération jusqu'au

milieu des années 60, et puis des années 70 jusqu'au milieu des années 90.

Le SNES et le SNET ont soutenu le plan Langevin-Wallon de 1947 qui prévoyait de porter la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans.

Ce plan prévoyait de former l'homme, le travailleur et le citoyen. Il faisait toute sa place aux enseignements techniques et professionnels notamment au niveau du second cycle du second degré organisé en voies.

Le SNES nouveau créé en 1965 en s'inspirant de ce plan, définit, au début des années 70 son projet « d'école progressive ». Dans le cadre d'une scolarité prolongée à 18 ans pour tous, il propose un nouveau second degré dans la continuité du collège et du lycée. Le collège ne peut être une fin, contrairement à l'école fondamentale proposée par le SNI. « L'école doit assurer à tous les élèves le niveau de formation le plus élevé dans l'acquisition de connaissances, permette à tous d'obtenir une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'éducation nationale et de poursuivre ultérieurement leur formation culturelle et leur formation de travailleurs et de citoyens libres et responsables. »

Il trace les structures idéales de l'orientation progressive sans filières ségréguées. Le cycle terminal général technique et professionnel est constitué de trois sections d'égale valeur avec des passerelles entre elles, dans tous les sens. Grâce aux mesures de soutien et de rattrapage, chacun doit pouvoir suivre un cursus normal. Dans sa réflexion sur les disciplines, le SNES met l'accent sur la promotion des enseignements technologiques et artistiques, sur l'acquisition de connaissances théoriques et pratiques. Mais il ne parle pas de voies de formation.

A partir des années 80, le SNES abandonne le projet d'école progressive centrée sur la lutte contre l'échec et lui substitue « l'école de la réussite pour tous » et « un enseignement de qualité pour tous ». Il met l'accent sur la diversification au lycée. Pour le SNES, dans les années 80, l'idée d'une diversification des voies, des méthodes et des contenus devient centrale, comme moyen d'une véritable démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur. Le SNES envisage même une diversification à l'intérieur des voies autour de dominantes qui structureraient l'équilibre disciplinaire, les programmes s'articulant en fonction des dominantes. La seconde commune de détermination fait débat, du fait de la réduction des horaires consacrés aux enseignements à contenus technologiques. La lutte des enseignants du technique sera rude, pour maintenir un couple d'options technologiques au sein des secondes préparatoires aux premières technologiques (TSA + Productique...)

Les 15 et 16 juin 1990, le SNES est à l'initiative d'un important colloque co-organisé avec le SNESup, le SNETAP, le SNEP sur la « voie technicienne de formation ». Un livre qui constitue les actes de ce colloque organisé par quatre syndicats de la FEN a été publié : « La voie technicienne de formation ».

L'objectif est clair : « faire respecter et promouvoir la voie technicienne et construire ses prolongements » ; « faire franchir à la culture technique et professionnelle les obstacles pour se faire reconnaître pleinement au sein du système éducatif et à l'extérieur par tous les acteurs et toutes les forces sociales intéressées ».

Le mot d'ordre issu de ce colloque et porté par les quatre syndicats est « la lutte pour que la voie technicienne devienne vraiment une voie d'avenir pour la réussite et les qualifications ».

Ces quatre syndicats seront rejoints par le SNETAA pour être à l'offensive dans le développement par le haut de la voie professionnelle et de la voie technologique. Il s'agit d'articuler dans une dynamique progressiste : culture commune, diversification, démocratisation, de l'accès à l'éducation, à la culture et à la qualification.

Où en est le débat syndical aujourd'hui au sein de la FSU ?

Les syndicats concernés sont le SNUEP (issu du SNETAA) pour la voie professionnelle, le SNES pour la voie technologique, le SNETAP pour l'enseignement technique agricole, le

SNESup pour les enseignements supérieurs. Les débats éducatifs et sociaux qui ont contribué à l'élaboration des choix politiques concernant l'enseignement technique et professionnel sont toujours d'actualité, mais ils se posent dans un contexte scolaire, économique, social et culturel radicalement différent et en évolution accélérée. En particulier les problématiques liées au travail et à la santé au travail, à son organisation, à ses contenus, aux aspirations émancipatrices des nouvelles générations, sont devenues centrales dans les conflits et tensions qui traversent aussi bien le monde de l'éducation et de la formation que le monde du travail, des métiers et des professions. Dans ces conditions, si « l'école de la République » est toujours à reconstruire dans une société réellement démocratisée, tous les acteurs sociaux qui aspirent à la refonder sont mis en demeure de la repenser, en lien avec le projet d'une transformation et d'une émancipation du travail, par l'éducation, par la formation tout au long de la vie. Dans cette perspective, le mouvement syndical peut retrouver une utilité sociale. Face à cette nouvelle urgence sociale et culturelle, syndicale et politique, un foisonnement d'initiatives, de réflexions plus ou moins encore peu visibles se développent. Dans leur travail réel, les enseignants de la voie professionnelle comme de la voie technologique sont confrontés à travers leur activité quotidienne à tous ces problèmes éducatifs et sociaux (cf. la lettre rédigée par Pierre Jacques, enseignant en lycée technique, à la veille de la rentrée 2013). Ils luttent avec leurs syndicats contre les tentatives actuelles de dévalorisation de la voie technologique et de la voie professionnelle.

- *1) Le SNUEP agit « pour promouvoir un enseignement professionnel public émancipateur »*

Il constate que toutes les mesures prises par le pouvoir politique, comme l'attitude de tous les acteurs sociaux ou presque, contribuent à « dévaloriser » l'enseignement professionnel. Et que l'on s'achemine inexorablement vers « la fin d'une formation globale intégrant les savoirs généraux et professionnels pour un emploi qui aurait du sens ». Selon cette analyse :

- « Patronat, élus, gouvernements successifs saisissent la formation professionnelle comme un moyen pour tenter de résoudre le problème de chômage et notamment celui des jeunes »
- Les organisations patronales imputent la montée du chômage « à deux problèmes centraux, d'une part une formation professionnelle inadaptée à leurs besoins et d'autre part un code du travail trop rigide ».
- L'enseignement professionnel est victime d'une « soumission de l'inspection générale à un réel manque d'ambition pour tous les jeunes ».
- La réforme du bac professionnel en trois ans (en 2007) promue au nom de l'égalité entre les trois voies n'a fait qu'amplifier les problèmes rencontrés par la voie professionnelle. « Le SNUEP et la FSU sont les défenseurs souvent isolés des objectifs initiaux de cet enseignement : formation globale et complète, incluant certes les aspects professionnalisants, mais également les dimensions citoyennes et culturelles ».

Le SNUEP propose que « les contenus se recentrent sur des savoirs généraux et professionnels ambitieux permettant une approche globale du métier ».

On voit ici pointer une autre tension non résolue, évoquée par Guy Bruçy et que les personnels comme le syndicat ont du mal à affronter : celle qui « au nom d'une logique purement scolaire, privilégie les savoirs formels au détriment de la dimension professionnelle des apprentissages ».

- *2) Le SNES et les personnels de la voie technologique ont été fortement déstabilisés par la réforme de la voie technologique des lycées qu'ils ont combattue mais qui*

s'est imposée

Une recherche-action impulsée par le secteur des enseignements technologiques du SNES et le chantier travail de l'Institut de recherche de la FSU a montré concrètement que « en transformant la réforme pour lui donner sens, en tentant de réaliser malgré tout un bon enseignement, les enseignants dessinent des perspectives d'amélioration de la qualité de leur travail. Ce faisant, ils construisent à leur façon du bien commun, de la société, et dessinent ainsi des transformations possibles, des alternatives... »

Le SNES est confronté à la façon dont il pourrait « tirer le fil, la richesse et la fécondité » de cette exploration du travail réel, pour « enrichir sa propre activité syndicale à partir des matériaux récoltés lors des interviews » des enseignants du technique.

Partir des problématiques du travail réel dans les secteurs d'activité et de l'activité des enseignants confrontés aux situations réelles d'enseignement, pour redynamiser l'activité syndicale et construire des alternatives de transformation éducative et sociale. C'est un défi que le syndicat hésite à affronter.

Conclusion : et maintenant ?

Comment penser et reconnaître le travail des professeurs de lycées professionnels en lien avec l'activité d'apprentissage de leurs élèves ?

Comment penser le travail des professeurs des lycées technologiques en lien avec l'activité de leurs élèves ?

Comment penser la situation des jeunes sortis du système éducatif avec un diplôme de la voie professionnelle et ceux sortis sans diplôme et sans qualifications reconnues dans le monde du travail ?

Comment penser le travail et ses transformations dans les différentes activités économiques, sociales, culturelles aujourd'hui et la façon dont les nouvelles générations issues des différentes voies de formation du système éducatif vivent leur travail et leur vie ?

Le mouvement syndical, le syndicalisme enseignant comme le syndicalisme dans différents secteurs d'activité a devant lui un chantier crucial à explorer, s'il veut à la fois représenter le travail, le « point de vue du travail », agir efficacement pour sa transformation. C'est nécessaire et crucial pour penser les besoins en formation professionnelle et technique, initiale et continue, penser la société que nous voulons et construire les alternatives économiques, sociales, éducatives et culturelles avec l'ensemble des travailleurs.

Ce qui est à l'ordre du jour dans les sociétés démocratiques c'est une autre façon de concevoir le travail politique et les alternatives politiques, à partir de la prise en considération de la centralité du travail dans la vie des gens et des sociétés.

Le mouvement syndical doit construire sa place dans cette perspective de renouvellement de la démocratie dans toutes ses dimensions.

Yves Baunay

Bibliographie

Yves Baunay (coordinateur) « La voie technicienne de formation) Editions ADAPT-SNES 1990

SNUEP « Valoriser l'enseignement professionnel : une exigence sociale » Editions Institut de recherche de la FSU et Syllepse 2016

Yves Baunay, Marie-Hélène Motard, Thierry Reygades « De quoi le travail enseignant est-il porteur ? » Revue Regards Croisés n°1 p.37, janvier-février 2016

Alain Dalançon, Hervé Le Fiblec : « L'autonomie dans le syndicalisme enseignant du

second degré » Points de repères infos n°27, juin 2014, bulletin périodique de l'IRHSES
46 Avenue d'Ivry 75647 Paris cedex 13

Yves Baunay « Anticiper des situations de travail invivables ? L'exemple d'une réforme en éducation » Un article sur le suicide d'un enseignant du technique paru dans la revue « Ergologia » n°15 en mai 2016

Yves Baunay « Des recherches-actions... et après ? Le travail des salariés se transforme, le travail des syndicats peinent à se transformer » Un article sur le travail syndical paru dans le livre « Syndicalisme et santé au travail » sous la direction de Lucie Goussard et Guillaume Tiffon. Editions Le croquant - 2017